

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.
1010, De La Gauchetière Ouest, 20^e étage, bur. 2000
Montréal (Québec) H3B 2N2
Tél. : 514 397-9997

Montréal, le 13 avril 2020

Cynthia Marchildon, M.Sc.Géogr.

Coordonnatrice des projets énergétiques
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675 René Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Parc éolien Nicolas-Riou
Demande de retrait du suivi du climat sonore**

Madame,

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C. (ci-après « Parc ») souhaite demander une modification du programme de suivi sonore par le retrait de la fréquence des suivis, requis par la condition 6 du décret 393-2016, du parc éolien Nicolas-Riou.

Puisqu'aucune plainte n'a été reçue, depuis la mise en opération du parc éolien Nicolas-Riou à l'égard du bruit et compte tenu des résultats du suivi de la première année, « Parc » souhaite procéder à une demande de retrait au programme des années 5, 10 et 15 du suivi du climat sonore. Ainsi, tel qu'il a été convenu dans le cadre des parcs éoliens de la Mitis et du Granit, le programme de suivi sonore du parc éolien Nicolas-Riou pourrait s'appliquer seulement en cas de réception d'une plainte à caractère sonore.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Ariane Côté, au 514 914-9017 ou par courriel à : ariane.cote@edf-re.com .

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à notre demande. Veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Alex Couture

Directeur régional sénior, Canada

p.j. : Chèque